



# Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

## Budget Primitif 2018 Note de présentation brève et synthétique

### I Le cadre général du budget

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires et est le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Le budget 2018 a été voté le 29 janvier 2018 par le comité syndical.

### II La Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires + charges du personnel du syndicat, les dépenses liées au bon fonctionnement de la structure ainsi que les études, recherches engagées par le syndicat.

En 2018, trois actions seraient engagées sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat qui sont :

- Formation des Elus et agents-Intégration des risques d'inondations dans l'aménagement du territoire : 10 000 € TTC
- Plan de gestion du delta de l'Orb : 144 000 € TTC
- Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Avenant 2016 retour d'expérience suite aux crues de l'automne 2014 : 98 000 € TTC

Les salaires et charges du personnel représentent 52 % des dépenses réelles de fonctionnement du Syndicat.

**Les dépenses de fonctionnement 2018 représentent 813 396.18 €**

Les recettes de fonctionnement sont constituées d'aide de l'Agence de l'Eau pour les postes des 8 agents. L'agence aide également pour les études prévues.

Le Département de l'Hérault et le territoire apporte le montant restant soit pour les communes 199 917 €. Cette contribution est en augmentation par rapport à 2017, au vu de l'augmentation des salaires ainsi que du montant des études supérieur à 2017 et de l'augmentation générale des charges courantes.

### DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2017/2018

Chapitre	BP 2017	BP 2018	Variation
011 Charges à caractère général	253 939.04 €	327 800.00 €	+ 73 860.96 €
012 Charges du personnel	400 657.41 €	455 700.00 €	+ 55 042.59
042 Dotations aux amortissements	10 576.48 €	12 612.81 €	+ 2 036.33 €
65 Autres charges de gestion courante	2 000.00 €	2 000.00 €	0
70 Produits des services	9 100.00 €	7 050.00 €	- 2 050.00 €
74 Subventions	635 068.48 €	791 062.81	+ 155 994.33 €

### III La section d'investissement

Le budget d'investissement du syndicat regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses si nécessaire au syndicat soit du matériel de transport, informatique et/ou mobilier. Montant des dépenses d'investissement : 15 283.37 €
- En recettes : les recettes dû au titre du FCTVA ainsi que des amortissements des immobilisations. Montant des recettes d'investissement : 15 283.37 €

### DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2017/2018

Chapitre	BP 2017	BP 2018	Variation
21 Immobilisations	13 771.97 €	15 283.37 €	+ 1511.40 €
40 Amortissements	10 576.48 €	12 612.81 €	+ 2 036.33 €
10 FCTVA	3 195.49 €	2 670.56 €	- 524.93 €